

## Des appels téléphoniques pleins d'énergie

Les réclamations des consommateurs à l'encontre de démarchages téléphoniques « dynamiques » sont désormais une constante.

Dans les coulisses de la prospection téléphonique, le système de rémunération proportionnel au nombre de rendez-vous obtenus explique l'acharnement de certains téléprospecteurs.

Ainsi, un correspondant du Réseau anti-arnaques, intéressé par une offre d'emploi sur une plateforme téléphonique, évoque sa mission : contacter les propriétaires de maison afin de leur proposer un bilan énergétique.

La motivation est suscitée par le versement d'une commission forfaitaire de 15 € par rendez-vous obtenu. Mais, sur la base d'une moyenne de trois rendez-vous obtenus sur cent appels émis – ce qui constitue déjà une belle performance - le salarié doit se démener pour arrondir ses fins de mois.

Le démarchage téléphonique à outrance est source de stress chez les destinataires et chez les appelants.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)